



---

**CHANCELLERIE D'ÉTAT**

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

---

# Consommation finale d'énergie dans le canton en 2006

## Première diminution depuis 2002 !

Le Département de la gestion du territoire communique:

En 2006, la consommation finale d'énergie a diminué dans le canton pour afficher 17'411 Térajoules [TJ] alors qu'elle atteignait 17'766 TJ en 2005, soit une diminution de 2 % (1 TJ correspond à 277'800 kWh). Il s'agit de la première diminution enregistrée depuis 2002. A relever que la quantité de mazout vendue dans le canton l'an dernier est la plus faible depuis 1978 et que la quantité de carburant vendue est la plus basse de ces 10 dernières années. Les statistiques 2006 sont disponibles sur [www.ne.ch/Energie](http://www.ne.ch/Energie) (rubrique "Politique énergétique").

Depuis 1978, le Service cantonal de l'énergie établit chaque année des statistiques portant sur la consommation finale d'énergie dans le canton et compare les résultats à ceux observés sur le plan suisse, répondant ainsi à un besoin important d'information et à une exigence de la loi sur l'énergie.

### Dans le détail

Pour l'année 2006, au niveau cantonal, la consommation de chaleur fossile (combustibles liquides, gaz, charbon) a diminué de 5,3 % par rapport à l'année 2005, situation en partie due à une année 2006 plus douce que la précédente. Une analyse plus détaillée montre que la consommation de combustibles liquides a diminué de manière plus sensible que celle du gaz, et que la quantité de mazout vendue est la plus faible depuis l'introduction des statistiques en 1978. Au niveau suisse, la consommation de chaleur fossile a accusé la même tendance, avec une diminution de 3%.

A l'instar du nombre de véhicules immatriculés dans le canton, la consommation "neuchâteloise" de carburant est restée stable, alors qu'elle s'est accrue de 1,3 % au niveau suisse.

A relever que la quantité de carburant vendue dans le canton en 2006 est la plus basse de ces 10 dernières années.

La consommation d'électricité a augmenté de 1,5 %, mais est restée stable en excluant la raffinerie de Cressier. Au niveau suisse, la consommation d'électricité a progressé de 0,8 %. En 2005 et pour la première fois depuis la tenue des statistiques, la Suisse avait importé plus d'électricité qu'elle en avait exporté ; cette situation s'est répétée en 2006.

Le taux de couverture des besoins énergétiques du canton par les énergies renouvelables (force hydraulique comprise) passe de 7,1 % à 8,9 %. Cette évolution est principalement due à la forte progression de l'hydro-électricité (par rapport à 2005, les précipitations ont augmenté de 68 %, valeur la plus élevée de ces 20 dernières années).

### **Des efforts à soutenir**

Se référant aux accords du Protocole de Kyoto sur le climat et à la loi sur le CO<sub>2</sub>, le Conseil d'Etat a fixé, dans sa Conception directrice de l'énergie du 4 septembre 2006, les objectifs suivants pour l'application du programme *SuisseEnergie* au canton, et ce jusqu'à l'horizon 2010 (les valeurs entre parenthèses indiquent la situation en 2006):

- chaleur fossile (combustibles liquides, gaz et charbon): diminution de 15 % par rapport à 1990;  
(état actuel: consommation 6,9 % supérieure à l'objectif *SuisseEnergie* rapporté à 2006);
  - carburants: diminution de 10 % par rapport à 1990;  
(état actuel: consommation 13,8 % supérieure à l'objectif *SuisseEnergie* rapporté à 2006).
  - électricité: augmentation maximum de 5 % par rapport à 2000;  
(état actuel: consommation 3 % inférieure à la limite fixée par *SuisseEnergie* rapporté à 2006);
  - production d'électricité renouvelable (sans les centrales hydrauliques): augmentation d'environ 90 % par rapport à 2000;  
(état actuel: production 23,8 % inférieure à l'objectif *SuisseEnergie* rapporté à 2006);
  - production de chaleur renouvelable: augmentation de 54 % par rapport à 2000;  
(état actuel: production 18,8 % supérieure à l'objectif *SuisseEnergie* rapporté à 2006).  
Considérant les bons résultats obtenus, le Département de la Gestion du territoire et la COBEL ont décidé de porter l'objectif, pour le bois, de 127 à 145 GWh en 2010;
  - production d'hydroélectricité: augmentation de 7 % par rapport à 2000;  
(état actuel: production 4 % inférieure à l'objectif *SuisseEnergie* rapporté à 2006 ).
- Les statistiques cantonales 2006 peuvent être téléchargées sur [www.ne.ch/Energie](http://www.ne.ch/Energie), rubrique "Politique énergétique" ou commandées auprès du Service cantonal de l'énergie, Tivoli 16, 2000 Neuchâtel, tél. 032 889 67 20, fax 032 889 60 60, courriel [Service.Energie@ne.ch](mailto:Service.Energie@ne.ch) .

**Pour de plus amples renseignements :**

**Jean-Luc Juvet, chef du Service cantonal de l'énergie, ou Gervais Oreiller, ingénieur au sein du même service, tél. 032 889 67 20.**

Neuchâtel, le 1er novembre 2007